Le cimetière communal

La commune propose désormais ce service en ligne. Pour y accéder, **merci de cliquer sur ce lien**.

Grâce à cette plate-forme numérique, mise à jour régulièrement par la police municipale et le service administratif concerné, les administrés et autres internautes peuvent, à distance, profiter des avantages de ce service :

- recherche de défunts,
- localisation de l'espace funéraire,
- consultation du règlement, etc.

Vous pouvez également vous exprimer à propos d'une tombe. Le message est directement réceptionné par la mairie.

Actualités

Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière

De nombreuses concessions ne sont plus entretenues par les familles. Conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, et pour des raisons de bon ordre et de décence du cimetière, **une procédure de reprise des concessions va être engagée** .

La liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu **le vendredi 26 avril à 14h**, en présence de M. le Maire et de M. COUÉ, 1er adjoint.

La Municipalité invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Un entretien naturel du cimetière

Dabs le respect de la préservation de l'environnement, la commune a mis en place des méthodes alternatives d'entretien du cimetière.

Un entretien "zéro phyto" est un cimetière écologique qui est entretenu sans aucun produit phytosanitaire dangeureux pour l'environnement.

Comme les espaces verts de la commune, le cimetière est amené progressivement à devenir un véritable élément de la trame verte urbaine : il est le refuge d'une biodiversité local et joue un rôle dans l'équilibre des écosystèmes.

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08